Elections législatives du 11 mars 1973 - 1re circonscription de Saint-Brieuc



Vers le scrutin du 11 mars...

Pour la victoire finale

Dimanche dernier, 4 MARS 1973, 30.741 électrices et électeurs m'ont apporté leurs suffrages, me plaçant ainsi très largement en tête de tous les candidats. Je tiens à leur témoigner ici de tout cœur mes plus vifs remerciements.

Pour faire la décision, dimanche prochain 11 MARS, je sais que je peux compter à nouveau sur vous et sur tous les Républicains et vrais Démocrates qui sauront nous rejoindre.

Malgré la collusion des Etats-Majors de la Gauche et du PSU, la victoire finale est possible.

Cette collusion, c'est d'une part le programme commun de la Gauche avec ses promesses démagogiques, ses définitions et positions imprécises, qui auront pour conséquences :

- **le bouleversement de l'économie, le blocage de l'appareil de production, le chômage ;**
- **la suppression progressive des libertés et des initiatives individuelles ;**
- **la monopolisation de l'information et de la culture ;**
- **l'appropriation directe ou indirecte de toutes les entreprises agricoles, industrielles, artisanales et commerciales puisque le secteur financier et les principales industries seront aux mains de l'Etat ;**
- **la spoliation et la collectivisation des exploitations et terrains agricoles pour lesquelles le projet d'office foncier n'est qu'un moyen.**

C'est d'autre part, les doctrines révolutionnaires du P.S.U., préconisant la destruction des appareils scolaires, la suppression de l'artisanat et du petit commerce dans leur forme actuelle, l'impossibilité pour l'épargnant et le travailleur qui ont œuvré toute leur vie, de transmettre à leurs enfants le fruit de leur travail.

Ce ne sont pas de vaines paroles. Cela a été écrit par des Dirigeants P.S.U. (ROCARD) et m'a été confirmé en réunion publique à QUINTIN, le 2 mars 1973, par un membre éminent de la Fédération P.S.U. des Côtes-du-Nord.

Cette alliance des Etats-Majors Politiques pour les besoins de la cause n'a d'autre objectif, pour les uns d'imposer leur pouvoir totalitaire, pour les autres de semer la révolution, tout en s'opposant sur des points tels que la politique étrangère et l'organisation de l'Europe économique et monétaire dont dépend très directement notre Avenir.

Mais le bon sens, la soif de liberté, la sagesse face à l'aventure feront que tous les Républicains démocrates feront barrage au Candidat P.S.U.

Que peut apporter de valable et de sérieux à notre circonscription pour son développement, l'élection à l'Assemblée Nationale d'un représentant d'une telle alliance, bien connu par ailleurs comme maître agitateur et semeur de troubles ?

Les électrices et les électeurs de SAINT-BRIEUC, conscients des dangers que représenterait un tel choix pour les bases fondamentales de notre Société sauront se regrouper le 11 mars prochain sur le seul Candidat qui, combattant pour le respect des libertés, pourra efficacement œuvrer pour l'expansion économique de la Bretagne, pour la défense de toutes ses richesses linguistiques et culturelles, pour l'amélioration des conditions et de la qualité de la vie et promouvoir des réformes sociales hardies.

- **Pour l'expansion de la région de Saint-Brieuc et le progrès social de ses Travailleurs,**
- **Pour le respect et le maintien de nos LIBERTES individuelles et familiales,**
- **Pour le droit de notre Bretagne d'avoir sa juste part dans l'expansion et le progrès national tout en développant ses caractéristiques propres auxquelles nous sommes tous attachés,**
- **Pour une France forte et libre, une Société humaine et prospère** où chacun trouvera le bonheur de vivre et de travailler,
- **CONTRE** l'alliance du totalitarisme et de la Révolution,
- **Pour le Progrès dans la Paix et la Liberté,**

Nous appelons tous les électeurs et électrices à se regrouper : Le 11 mars 1973 votez et faites voter *Arthur CHARLES*.

Tous aux urnes, pas d'abstention.

Arthur CHARLES

DEPUTE SORTANT
Maire de La Harmoye
Président de la Chambre d'Agriculture des Côtes-du-Nord

Suppléant :

Paul LAVOLLÉE

Commerçant
Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre
Président de l'Office Public H.L.M. de Saint-Brieuc

LES PRESSES BRETONNES - ST-BRIEUC